

La version que vous consultez n'est pas définitive. Cette fiche d'activité peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

5.00 crédits	5.0 h + 35.0 h	Q2
--------------	----------------	----

Enseignants	Camilleri Sylvain ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	/
Thèmes abordés	Les travaux pratiques proposent une formation complémentaire aux cours magistraux du programme, en mettant l'accent sur les compétences à acquérir en vue d'un exercice pertinent de la philosophie. Ces compétences forment donc le coeur thématique des quatre séries de travaux pratiques réparties sur les deux premiers blocs annuels du bachelier (TP 1, TP 2, TP 3 & TP 4).
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Les travaux dirigés abordent la philosophie et son histoire sous un angle pratique avec trois grands AA :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) acquérir les outils nécessaires à la lecture et à l'écriture d'un texte philosophique. 2) se former aux techniques de l'exposé oral et du débat en philosophie. 3) Les travaux pratiques forment également à la recherche bibliographique et au bon usage des outils heuristiques de base, nécessaires à la découverte ainsi qu'à la sélection des sources primaires et secondaires en philosophie. <p>Plus spécifiquement, les TP poursuivront 5 objectifs :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) Former à une lecture rigoureuse et critique des textes philosophiques classiques et de la littérature secondaire qui s'y rapporte. (2) Apprendre à produire un commentaire critique ainsi qu'une dissertation ou un essai philosophique, dans le respect des normes académiques (citations, références, bibliographie, etc.). (3) Être capable de restituer et de synthétiser (oralement et/ou par écrit) les raisonnements, les arguments et les méthodes qui auront été examinés. Il devra également être en mesure de les comparer, de les évaluer et de les critiquer. (4) Être capable d'exposer et communiquer le résultat de son travail de recherche personnel sur des thèmes, questions ou auteurs philosophiques. Les TP devront donc enseigner la rédaction écrite et les techniques de l'exposé oral. (5) Exercer à la rédaction de travaux écrits et à la préparation d'exposés oraux, notamment en vue du TFC de BAC.

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>La présence aux séances est obligatoire.</p> <p>Travaux personnels en cours de quadrimestre ; travail final remis pour la session. Examen écrit durant la session.</p> <p>Un ou des travaux non remis en temps et heure prévus durant le quadrimestre, et/ou des absences non justifiées lors des séances peuvent entraîner une note finale insuffisante.</p> <p>Ne pas avoir lu dans son intégralité le texte dont la lecture personnelle (indépendamment des séances de cours) est obligatoire peut entraîner la même pénalité.</p> <p>Les pondérations communiquées par les assistants et relatives aux diverses prestations exigées des étudiants ne sont d'application qu'à condition que toutes les prestations aient été accomplies en temps et heure prévus.</p> <p>En cas d'échec à la première session, il est nécessaire de s'adresser à l'assistant responsable qui précisera les modalités du travail supplémentaire requis à la session suivante.</p> <p>Dans le cadre de ce cours, les étudiant-es sont évalué-es de deux manières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un commentaire de texte à remettre en cours de quadrimestre (50% de la note finale) • un examen écrit en session (50% de la note finale). <p>Pour valider le TP, les deux parties de l'évaluation doivent être individuellement validées (échec absorbant).</p> <p>La présence à ce cours est requise. Les titulaires du cours pourront, en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen d'un-e étudiant-e qui n'aurait pas suivi les activités d'apprentissage.</p> <p>NB. en fonction de l'évolution des mesures sanitaires en vigueur en Belgique et à l'Uclouvain, l'examen (de même que des séances de TP durant le quadrimestre) pourra (pourront) avoir lieu en présenciel, sur le site de Louvain-la Neuve ou à distance, en ligne. Il conviendra de s'informer de la situation et des mesures en vigueur lors de chaque session, et durant le quadrimestre.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Exercices de lecture et explication de textes; suivi de travaux personnels.</p> <p>Afin d'approfondir les acquis du premier quadrimestre, on mettra l'accent sur la nécessaire contextualisation des textes ; on insistera tant dans l'explication de textes que dans l'expression écrite sur la structuration argumentative et la précision conceptuelle.</p>
Contenu	<p>La liste des textes dont la lecture est obligatoire, en vue des séances et/ou en travail personnel, le calendrier des travaux et autres échéances sont précisés sur le site Moodle de LFILO 1112, qui fournit toutes les instructions nécessaires et qu'il est donc indispensable de consulter.</p>
Bibliographie	<p>voir instructions sur Moodle</p>
Faculté ou entité en charge:	<p>EFIL</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en philosophie	FILO1BA	5		